

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II

Veillez noter que l'année 2009-2010 du PMVRMF – Volet II est maintenant terminée.

La MRC doit maintenant attendre une confirmation de la part du gouvernement du Québec à savoir si le programme sera en vigueur après le 31 mars 2010.

Évidemment, tout comme vous, la MRC souhaite fortement recevoir une réponse positive afin de poursuivre la mise en valeur des ressources de notre milieu forestier.

D'ici là, les personnes qui seraient intéressées à obtenir les documents requis pour présenter une demande de subvention pour l'année 2010-2011 dans le cas où le programme serait en vigueur, doivent donner leurs coordonnées (nom, organisme, adresse postale) à la réception ou auprès de Madame Julie Dessureault, technicienne en foresterie au 819 825-7733, poste 235.

La MRC de La Vallée-de-l'Or vous remercie de l'intérêt que vous portez à ce programme.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II

Veillez noter que l'année 2008-2009 du PMVRMF – Volet II est maintenant terminée. Les personnes intéressées à obtenir les documents requis pour présenter au printemps 2009, une demande de subvention pour l'année 2009-2010, doivent donner leurs coordonnées (nom, organisme, adresse postale) à la réception ou auprès de Madame Julie Dessureault, technicienne en foresterie.

La MRC de La Vallée-de-l'Or vous remercie de l'intérêt que vous portez à ce programme.